



LA VILLE DE PONTAULT- COMBAULT RECRUTE **Un gardien d'équipements sportifs logé H/F** **(Filière technique– catégorie C)**

La ville de Pontault-Combault, commune de 38.000 habitants aux portes du Grand Paris, allie proximité de la capitale, accessibilité via le RER E et un cadre de vie préservé.

Ville la plus sportive de Seine-et-Marne, disposant d'un centre d'art contemporain conventionné dédié à l'image et d'une salle de spectacle, Pontault-Combault est rythmé par la richesse de ses événements et de sa vie associative.

Les priorités de l'équipe municipale résident dans l'éducation et la jeunesse et la construction d'une ville où la mixité est une richesse.

Placé sous la responsabilité du chef de service des sports, vous aurez comme missions principales :

- Mise en sécurité de l'équipement
- l'accueil des usagers, le gardiennage, l'ouverture et la fermeture des installations,
- l'identification des problèmes techniques et des pannes nécessitant une intervention,
- le nettoyage quotidien : sanitaires, sols, murs, poussière, poubelles,
- la réalisation de petits travaux d'entretien : petit matériel, mobilier, peintures (sols, murs, ..), ponçage et vernissage du mobilier en bois, abords des installations, ratissage, balayage, traçage des terrains, rebouchage des trous,
- la mise à disposition du matériel spécifique aux sections et la surveillance du rangement du matériel,
- la tenue à jour des différents cahiers de bord des installations,
- la répartition des vestiaires et des douches entre les diverses sections, en fonction des besoins et des possibilités.
- la participation à l'organisation logistique de certains événements sportifs.

Qualités et compétences requises :

- Connaissance des règles de sécurité, d'entretien et d'hygiène des locaux sportifs,
- Autonomie, qualités relationnelles, disponibilité et sens du service public,
- Discrétion, amabilité mais fermeté pour faire respecter les règles,
- Aptitude au travail physique (port de charges, station debout prolongée...),
- Etre titulaire du permis B.

Horaires de travail :

Hors périodes de vacances scolaires et vacances scolaires entre septembre et juin

Du lundi au dimanche de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45, 3 jours de repos par semaine (pas nécessairement consécutifs), 2 week-ends travaillés par mois.

Astreinte de fermeture sur la structure de référence tous les jours travaillés, ainsi qu'un minimum de 6 astreintes sur d'autres équipements sportifs par mois.

Pendant les vacances scolaires d'été

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h15, 2 jours de repos par semaine, 1 week-end travaillé par mois.

Astreinte de fermeture sur la structure de référence tous les jours travaillés (si besoin), ainsi qu'un minimum de 6 astreintes sur d'autres équipements sportifs par mois (si besoin).

Possibilité d'intervenir sur une structure différente de celle où l'agent est logé.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS, CASC

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV)
à Monsieur le Maire, direction des ressources humaines
107 avenue de la République
77340 Pontault-Combault
Adresse mail : recrutement@pontault-combault.fr